

RÈGLES DE VIE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINTE-CÉCILE

ÉCOLE ET SERVICE DE GARDE

RÈGLE NO 1

RESPECT DE SOI ET DES AUTRES

Je dois respecter les personnes qui m'entourent : mes compagnons et compagnes de classe et tout le personnel de l'école. J'évite toute parole ou tout acte de nature à les blesser physiquement ou moralement (violence psychologique, verbale ou harcèlement).

Tout acte de violence peut mener à une suspension.

- 🍌 J'accepte que les autres soient différents de moi et ne pensent pas comme moi;
- 🍌 Je suis poli(e) dans mes paroles et dans mes gestes; j'évite les sacres, les moqueries, les injures et les cris;
- 🍌 En situation de conflit, je discute au lieu de me battre. Je peux demander l'aide d'un adulte ou d'un médiateur;
- 🍌 J'évite les bousculades, les coups, les bagarres, les menaces, l'intimidation, le chantage et le taxage;
- 🍌 J'ai une attitude positive avec **tous les intervenants** de l'école.

RÈGLE NO 2

RESPECT DU BIEN COMMUN

Je dois respecter mon environnement et tout le matériel mis à ma disposition. Tout acte de vandalisme peut mener à une suspension.

- 🍌 J'aide à rendre notre milieu de vie beau et propre; en classe, dans les corridors, aux toilettes et dans la cour d'école; je ramasse mes choses;
- 🍌 Dans mon vestiaire et en classe, je range convenablement tous mes effets personnels;
- 🍌 Je jette tous les déchets dans la poubelle et le papier dans le bac de récupération;
- 🍌 J'enlève mes bottes avant d'entrer en classe et je porte **des chaussures d'intérieur**.

RÈGLE NO 3

TENUE VESTIMENTAIRE

Je dois toujours me présenter à l'école dans une tenue vestimentaire répondant aux normes habituelles de l'hygiène, de la convenance et du bon goût. Je dois être proprement et décentement vêtu.

- Je m'habille convenablement (pas de camisole à fines bretelles ou de short trop court).
- Je dois porter un chandail qui ne laisse pas voir mon ventre ni mon décolleté. Sinon, je devrai porter un t-shirt de l'école.
- Mes vêtements sont propres et décents, sans connotation violente ou sexiste;
- Je porte des souliers à talons plats qui tiennent bien dans le pied. Les chaussures d'intérieur sont obligatoires, car en cas d'urgence, les élèves doivent se déplacer rapidement et de façon sécuritaire.

RÈGLE NO 4

SÉCURITÉ ET CIRCULATION

Je dois en tout temps et en tout lieu, adopter des comportements sécuritaires pour ma santé et celle des autres.

Dans l'école :

- Je circule toujours à droite dans les escaliers;
- Je ne descends pas sur les rampes d'escalier;
- Je circule toujours calmement et sans bousculer qui que ce soit lorsque je suis dans l'école ou dans ma classe;
- Je marche dans les corridors lors de mes déplacements.
- J'évite de me sauver à l'extérieur et dans l'école. Une conséquence sera appliquée.

À l'extérieur et sur la cour :

- Je traverse aux intersections ou en présence de la brigadière et je respecte les consignes.

Pour ma sécurité, je demeure dans les limites de la cour de l'école;

- Je prends rapidement mon rang dans le calme quand la cloche sonne;
- Je ne dois pas :
 - Lancer des balles de neige, des cailloux ou tout autre objet;
 - M'agripper au dos de quelqu'un et m'y balancer;
 - Me suspendre aux gardes des escaliers;
 - Donner des jambettes.

Dans l'autobus :

- Je respecte les règles de fonctionnement dans l'autobus et du conducteur et je suis poli dans mes paroles et dans mes gestes envers tous. Sans quoi, je pourrais recevoir un billet d'infraction. Après trois billets, je serai suspendu du transport scolaire.

RÈGLE NO 5

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE

Je dois fournir un effort constant afin de devenir responsable de ma réussite :

En classe :

- Je participe de mon mieux à la vie de la classe en exécutant les travaux scolaires et les tâches demandés;
- Je collabore à créer et à maintenir toujours un climat propice au travail en classe en restant poli(e) et courtois(e) avec les enseignants(es) et les autres élèves;
- Je m'engage à être ponctuel(le) à tous mes cours;
- Si j'arrive en retard, **je me présente toujours au secrétariat en arrivant.**

Dans l'école :

- Je laisse à la maison :
 - iPod, MP3, jeux électroniques, cellulaires, etc.
 - Objets dangereux

Ces objets peuvent être confisqués par tout intervenant de l'école pour une durée indéterminée.

Si une autorisation spéciale est accordée, il va de soi que l'école ne peut être tenue responsable de ces objets.

En situation d'urgence :

- Je respecte les consignes données par mon enseignant(e);
- Au signal donné, je sors de la classe sans bousculer et sans courir;
- Je n'apporte à l'extérieur ni article de classe, ni vêtement;
- J'attends les consignes pour me diriger à l'endroit prévu;
- Je reste calme afin que tout se déroule dans l'ordre.